

Rapport de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (MIVILUDES) 2011-2012

24/03/2013

Serge BLISKO, Président de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (MIVILUDES) a remis au Premier ministre son rapport annuel. 26% des signalements faits auprès de la MIVILUDES sont relatives aux dérives sectaires dans les domaines de la santé et de l'accompagnement de la fin de vie. « *Le rapport insiste sur la vigilance nécessaire envers les personnes âgées, fragilisées par l'isolement, le deuil, la maladie, la perte de repères, l'altération des capacités physiques et intellectuelles qui sont des victimes idéales des mouvements sectaires, pas autant comme cibles à recruter que comme sources potentielles de revenus et de capitaux* ». Afin d'améliorer la protection et la défense des résidents dans les EHPAD, la mission propose de renforcer le rôle du conseil de vie sociale de l'établissement en permettant d'y intégrer les associations agréées. Pour ce faire la MIVILUDES précise qu'une modification législative est nécessaire pour élargir le champ de compétence de la Commission nationale d'agrément de ces associations. La MIVILUDES propose également d'introduire la notion de personne de confiance dans le Code de l'action sociale et des familles afin de permettre sa désignation en cas d'admission dans un établissement médico-social. La mission estime qu'« *il convient d'assurer une sensibilisation des directeurs d'établissements, des personnels médico-sociaux et des gérants de tutelle au risque sectaire.* » et propose de renforcer la formation de personnels des établissements médico-sociaux. S'agissant de l'information des personnes âgées et de leurs familles la MIVILUDES précise qu'« *une campagne d'information et de sensibilisation aux risques sectaires pourrait être menée dans les centres locaux d'information et de coordination (CLIC).* »